

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1413

Artikel: Egalité : une affaire d'hommes ?

Autor: Ley, Anne-Marie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉGALITÉ: UNE AFFAIRE D'HOMMES?

«L'égalité entre femmes et hommes n'est pas seulement une affaire de femmes, mais aussi et surtout une affaire d'hommes». Judith Stamm, présidente du Conseil national, a le sens de la formule choc. Elle interpelle directement les hommes pour que les choses bougent, «car ce sont eux qui détiennent le pouvoir économique et politique». Une remarque qui se lit en filigrane dans les travaux de recherche effectués dans le cadre du PNR 35 (Programme national de recherche) Femmes, droit et société qui s'est officiellement clôturé au mois de novembre à Berne par un colloque réunissant une bonne centaine de personnalités du monde scientifique et politique.

Avertissement allemand

Six petits millions de francs ont donné naissance à vingt-trois recherches explorant les mille et une facettes de l'égalité des sexes. Le point de départ de cette vaste entreprise est le principe constitutionnel d'égalité voté le 14 juin 1981. Aussi le PNR 35, dirigé

par la professeure Thanh-Huyen Ballmer-Cao, s'est-il attaché à réunir des données sur la situation des femmes et des hommes en Suisse, à systématiser la réflexion sur les bases théoriques de l'égalité et à identifier les obstacles et les résistances manifestés face à la nécessaire concrétisation de l'égalité.

Présidente du Parlement allemand depuis 1989, après avoir été ministre de la jeunesse, de la famille, des femmes et de la santé, Rita Süssmuth adresse un avertissement préemptoire aux participantes à ce colloque de clôture, tout autant qu'aux femmes européennes en général du reste. «Il faut que les femmes s'organisent aux niveaux politique, économique, social, pour faire passer leurs revendications, sans céder à la tentation du confortable repli sur soi. Les femmes, affirme-t-elle, ont un fantastique pouvoir innovatif, mais elles se laissent piquer leurs bonnes idées par les hommes», autant dans le domaine de l'économie que de celui de la santé, de l'urbanisme,

des idées conçues dans le sens d'une meilleure convivialité et d'une gestion plus rationnelle. Elle note par exemple: «ce sont les femmes qui ont imaginé le concept de «hiérarchie aplatie» qui fait une large place à la concertation. Mais ce concept n'a été reconnu que lorsque des hommes l'ont réinventé. Il est indispensable de donner davantage de visibilité aux recherches menées par les femmes sur ces sujets qui interpellent la société toute entière».

Syndrome des caisses vides

«Quand les femmes s'organisent au sein d'une entreprise, note Viviane Gonik, auteure d'une recherche sur la ségrégation du marché du travail, elles arrivent à se faire écouter par la direction, malgré la morosité du climat économique. Mais c'est une entreprise sans cesse à recommencer». C'est bien ce qu'a montré le débat, plat principal du colloque. Car toutes les idées progressistes de coéducation, de partage du travail, de promotion professionnelle, d'équité en matière de rémunération et de protection sociale sont sans cesse battues

en brèche par le syndrome des caisses vides, la timidité et le manque d'imagination d'une partie de la classe politique et des milieux économiques. Comme le résume, déçue par une récente séance de comité, Margrit Meier, secrétaire de l'Union syndicale suisse, les syndicats planchent sur l'initiative de la réduction de la durée du travail sans réduction de salaire. «On n'a pas eu le temps de discuter de l'initiative sur le partage du travail». Car c'est bien là le cœur du problème, celui d'amener les hommes à assumer une part équitable des responsabilités éducatives et ménagères, afin que femmes et hommes puissent aménager leurs horaires de manière à concilier harmonieusement vie privée, vie professionnelle et service à la collectivité. Anne-Marie Ley

Les recherches du PNR35, disponibles parce qu'elles sont publiées, fournissent un réservoir d'idées qui n'attendent que d'autres relais pour se concrétiser. Pour en savoir plus: PNR35, Fonds national de la recherche, Division 4, Case postale, 3001 Berne. Tél. 031/308 22 22

CREDIT PERSONNEL

Dès maintenant:
Assurance perte d'emploi
 sans majoration de taux, couvrant 50%
 des mensualités (37 mois maximum)
 Conditions & informations au
 022 / 809 39 39

**Quand il s'agit
 d'argent,
 rien ne remplace
 la confiance**

Exemple: Le coût d'un crédit personnel de CHF 10'000.- octroyé le 30 du mois, remboursable en 24 mensualités de CHF 458,40, est de CHF 1001,60 (dédoublable fiscalement) pour un

taux annuel effectif global de 9,75%

Choisissez en connaissance de cause



**Banque Cantonale
 de Genève**

UNE QUESTION DE CARACTÈRE